

Section GYMNASTIQUE

Lors de la saison dernière, **93 personnes ont adhéré** à la section Gymnastique, un chiffre en baisse par rapport à la saison précédente (rappel : 111 adhérents).

Un grand nombre des adhérents de la section Gym provient des communes avoisinantes à savoir, pour la saison 2018/2019, 33% de Chatillon la Palud, 21% de Villette sur Ain, 23% de Priay et 23% d'autres communes.

Le bilan financier de la saison 2019/2020 :

OBJET	DEPENSES	RECETTES
Salaires	5 867,30 €	
Charges sociales	2 141,00 €	
Indemnités kilométriques	497,20 €	
Achat matériel + Divers	176,40 €	
Cotisations adhérents		10 037,00 €
Subvention Châtillon la Palud		250,00 €
Location salle Villette 182 h à 5 €	910,00 €	
Participation commun 83X10 €	830,00 €	
	10 421,90 €	10 287,00 €
Déficit 2018/2019 = 134,90 €		
Excédent global = 9 324,30 € - 134,90 € = 9189,40 €		

Les cours de la nouvelle saison reprendront le 15 septembre 2019, soit 5 cours par semaine, et seront assurés par Brigitte Bouvard les lundis, mardis et jeudis matin à Villette sur Ain et Nathalie Pichon les mardis et jeudi soir à Chatillon La Palud.

Les **tarifs pour la rentrée 2019/2020** évoluent légèrement pour certains, à savoir :

- 91 € pour 1 cours (inchangé),
- 115 € pour 2 cours (soit + 2 €),
- 138 € pour 3 cours et + (soit + 2 €).

Les membres du bureau : Martine DEBELLE/Maryse MICHON (co-responsables), Sylvie MORANDAT et Christine DOMINIQUE (secrétaires), Dominique DOLINE et Josiane DEBONNEL (trésorières), Marinette BLANCHET, Jocelyne BERTHILLIER et Simone BERTHON.

Les représentants au CA : Simone BERTHON, Marinette BLANCHET, Martine DEBELLE et Jocelyne BERTHILLIER.